N° 12 Septembre 2023

# FORFI FORFI REVELEE L'actualité de notre coopérative

#### Côté forêt

- Le marché des ventes de forêts
- FRANCE 2030, Aides au renouvellement forestier

Rencontre avec...

Nathalie Tolchard, propriétaire forestier

Zoom sur

Une assurance forestière vivement conseillée!



# N° 12 Septembre 2023 Sommaire

3	Éditorial
4	Repères Parole de/Chiffre clé/En image/Agenda
5	Point de vue Vie de la coopérative
10_	Regards
	Rencontre avec
	5 questions à
14_	Actualités  En bref
	L'apprentissage chez UNISYLVA  Zoom sur15  Une assurance forestière vivement conseillée!









Publication de SCA UNISYLVA — ISSN 2497-3947

 $16\_{\rm Mon~UNISYLVA}$ 

Directrice de la publication : Géraldine Fournier Site de Marmilhat — 10 allée des Eaux et Forêts 63370 Lempdes

+33 (0)4 73 88 88 92

Conception, création et mise en page : **PERISCOPE** Crédits photographiques : AdobeStock, UNISYLVA











Services aux propriétaires forestiers

### Éditorial



Bertrand Servois
Président d'UNISYLVA

# UNISYLVA : une coopérative de conseils et de services

Une coopérative appartient aux adhérents. Elle offre des moyens pour répondre à leurs besoins techniques et humains afin de gérer leur forêt. UNISYLVA a été créée en 2004 pour s'adapter aux évolutions économiques, techniques et climatiques auxquelles nous sommes confrontés. Aujourd'hui où la gestion forestière et les gestionnaires sont attaqués de toutes parts, faisons le point sur les conseils et services apportés par votre coopérative.

La commercialisation de vos bois : plus de 1 million de m³ en 2022. Entre ventes groupées et contrats d'approvisionnement, UNISYLVA participe à la massification de l'offre, à l'approvisionnement des industries. Pour ses adhérents, elle met en concurrence les acheteurs afin d'obtenir une bonne valorisation de vos bois et garantir leur paiement.

La gestion durable est la préoccupation de tout forestier. UNISYLVA vous apporte les fruits de son expérience, vous fait profiter de sa technicité, sans prendre votre place pour autant. Face à l'évolution climatique, il convient d'être particulièrement vigilant devant les dépérissements et mortalités, et d'en tenir compte dans votre gestion en adaptant les programmes de coupes et travaux. Notre direction technique travaille avec les moyens et outils d'UNISYLVA ainsi qu'en collaboration avec les autres coopératives et centres de recherche comme FCBA.

Après le succès du premier Plan de Relance, pour lequel les coopératives ont joué un rôle très actif, vous pourrez bénéficier de sa poursuite par France 2030. UNISYLVA monte les dossiers de demande d'aide et assure la préparation et l'exécution des plantations.

Il peut vous être proposé d'effectuer un diagnostic de station et de peuplement avant d'effectuer un renouvellement : récolte des peuplements existants, plantation et suivi d'entretien.

Un domaine peut concerner vos préoccupations en tant que propriétaire forestier : la transmission ou la cession de votre forêt. Qu'il s'agisse d'expertise après tempête, lors d'une succession, d'un partage ou de projets de vente, UNISYLVA peut vous accompagner et vous faire part de son expertise en la matière.

« N'hésitez pas à nous faire part de votre projet de vente. »

UNISYLVA peut vous assister pour préparer au mieux celle-ci, estimer sa valeur et mettre en avant ses atouts.

Dans tous ces domaines, UNISYLVA est là pour vous aider et vous apporter conseils et services. Vous trouverez notamment, dans cette lettre info, témoignages et présentations de ces services.

#### Parole de...



« Évaluer un bien est aussi intéressant pour mieux connaître son patrimoine, en optimiser la gestion et voir le fruit des travaux menés dans un massif au cours des années. »

Grégoire Thauvin, Référent expertise d'UNISYLVA > L'interview à retrouver p.12

#### Chiffre clé

# 27 100 m<sup>3</sup>

C'est le volume de feuillus commercialisés en 6 ventes groupées par appel d'offres sur le premier semestre 2023.

> Tendance marché p.6

#### En image



#### Agenda

#### Nos prochaines ventes pour l'année 2023

DATE	LIEU/MODE DE VENTE	COMPOSITION DU CATALOGUE
12 octobre 2023	Châtel-Guyon (63)	Résineux
19 octobre 2023	Vente en ligne	Feuillus
16 novembre 2023	Cheverny (41)	Feuillus
14 décembre 2023	Vente en ligne	Feuillus et résineux



Vie de la coopérative

# Retour sur nos assemblées générales

Une belle occasion de vous présenter les réalisations de l'année 2022, les résultats financiers d'UNISYLVA, ou encore, les projets en cours.

Nos quatre assemblées générales de section se sont déroulées aux mois de mai et juin. Notre assemblée générale plénière s'est tenue le 23 juin, en Bourgogne, à la Maison du Charolais.

2022 a été une nouvelle année de forte croissance pour UNISYLVA. La mobilisation et le renforcement de ses équipes ont permis de répondre à un marché des bois très dynamique et porteur, ainsi qu'à l'opportunité des aides au renouvellement forestier du plan de relance, le tout au bénéfice des adhérents. 2023 sera une année cruciale pour la bonne réalisation des plantations financées par le plan de relance, nécessitant une nouvelle progression de l'activité de sylviculture. Dans un contexte économique très incertain et une demande en bois qui s'est maintenue en début d'année, notre objectif est de conforter notre activité de vente de bois et notre positionnement commercial sur les marchés.

Nous continuerons de développer nos outils, en particulier informatiques, ainsi que nos moyens propres pour répondre à des besoins croissants et pallier le manque de sous-traitants. Enfin, nous poursuivrons nos efforts pour répondre aux enjeux du changement climatique, notamment par des travaux de R&D et la mobilisation des aides au renouvellement avec, par exemple, France 2030.

Cette année, nous avons pu vous proposer des thématiques d'intérêt, notamment en termes de renouvellement de peuplement. Question primordiale due au changement climatique que nous subissons.

En région Auvergne et Centre, des visites se sont déroulées sur ce thème sur les propriétés respectives de Madame Lisa CREMER et du Groupement Foncier Rural de Montfranc.

En région Limousin, une visite de chantiers forestiers en cours s'est déroulée sur la propriété du Groupement Forestier de Bort. Et en Bourgogne, c'est une visite de la scierie BEAUVOIS FRÈRES à Neuvy sur Loire qui vous a été proposée.



#### **CHIFFRES CLÉS UNISYLVA 2022**

174 collaborateurs

dont 31 créations de postes sur une année

17 agences et bureaux, présents sur 26 départements

13276 adhérents

376 855 ha en gestion

**351** nouveaux adhérents pour une surface en gestion

de **4443** ha

82,2 M€ de chiffre d'affaires

1009000 m³ de bois vendus

1500 ha de renouvellements naturels et assistés

#### Tendance marché

# Bilan des ventes par appel d'offres du premier semestre 2023

Afin de valoriser au mieux les récoltes de bois faites chez ses adhérents, UNISYLVA propose différents modes de vente. La grande majorité des produits sont commercialisés par contrat (87 % du volume). Les produits ou les lots les plus choisis sont quant à eux mis en vente par appel d'offres. Il s'agit principalement des chênes de belle qualité, mais aussi de jolies coupes de résineux de charpente ou de menuiserie.

Les critères de sélection de ces lots permettent d'organiser régulièrement des ventes de produits assez homogènes générant une certaine émulation auprès des acheteurs.

Chaque lot mis en vente étant préparé et supervisé par nos équipes, l'analyse des résultats de chacune de ces ventes permet d'obtenir une connaissance objective du marché essentielle pour la construction des orientations commerciales globales.

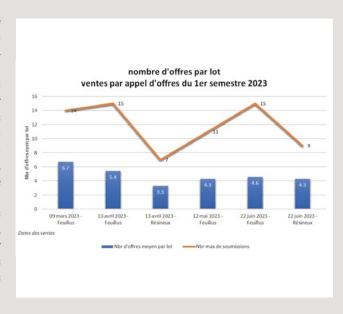
Sur le premier semestre, c'est 27 100 m³ de feuillus et 25 900 m³ de résineux qui ont été commercialisés en 6 ventes groupées par appel d'offres.

#### Une demande plutôt stable du marché au premier semestre

Au premier semestre, le dynamisme des offres est correct avec environ 5 offres par lot en feuillus et environ 4 en résineux

La première vente de feuillus du semestre (9 mars) est marquée par une plus forte émulation que lors des autres ventes, en particulier en raison d'une grande prudence des acheteurs en comparaison de celle de décembre 2022, mais aussi par la présence marquée d'offres d'exploitants négociants.

Pour le résineux, l'intérêt pour les lots proposés marque une nette progression, les scieurs cherchant à sécuriser l'approvisionnement de leurs unités malgré un marché du sciage et des charpentes plutôt incertain.

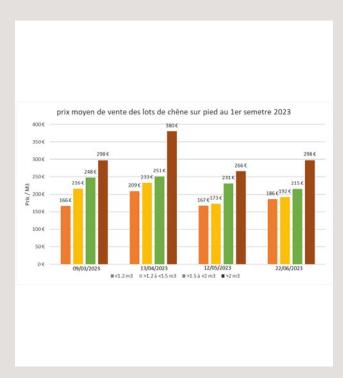


Le nombre d'offres maximum par lot illustre parfaitement le besoin des transformateurs d'acquérir des lots de qualité supérieure. Sur ces articles la meilleure valorisation est certaine. On constate ainsi que ce besoin reste plutôt linéaire au premier semestre.

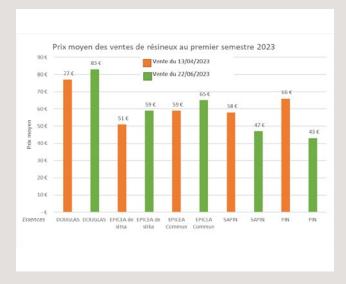
#### Un cours du chêne dans une stabilité relative

Pour les ventes de chênes, alors qu'en 2022 nous avions assisté à une croissance puis une baisse, les cours du premier semestre 2023 ont été constants, mis à part un rebond temporaire pour tous les produits lors de la vente d'avril.

Au cours de cette période, la compétitivité des transformateurs locaux a été réelle, appuyée par les besoins importants en merranderie et en produits de menuiserie. En revanche, les lots à forte proportion de traverse ou de bois de qualité secondaire qui en 2021 et 2022 étaient la cible des exploitants négociants se sont vendus plus difficilement. Cela s'explique en partie par un flux moins important vers l'Asie, mais aussi par une offre abondante de ces produits dont la demande a ralenti significativement en Europe en début d'année.



#### Une progression des cours pour les douglas et épicéas au premier semestre



Au second semestre 2022, nous avions pu constater une forte baisse de la demande en douglas et une prudence générale dans les achats.

Au premier semestre 2023, la demande est réelle et les scieries cherchent à nouveau à sécuriser leur approvisionnement en douglas et épicéas. Ainsi, les cours tendent à monter malgré un affaissement de la demande des produits de construction. Même si les lots de sapins et de pins sont plus hétérogènes et leurs cours sont plus difficiles à cerner, les baisses de prix apparentes reflètent l'apparition de quelques tensions sur les produits destinés à l'emballage.

Les résultats des ventes par appel d'offres du premier semestre illustrent bien les niveaux de marchés globaux des bois sur pied en résineux comme en chêne. Malgré un dernier trimestre 2022 peu dynamique, l'inertie des années 2021 et 2022 a permis au marché de se tenir au premier semestre 2023. Le marché à venir est très difficile à cerner, car la demande de cette période qui s'achève semble avoir été plutôt motivée par un manque d'offres que par un réel dynamisme des ventes de produits transformés.

#### Côté forêt

# Le marché des ventes de forêts

Les ventes de forêts constituent un marché en croissance continue depuis une trentaine d'années. Ce marché, notamment des massifs de grandes surfaces, poursuit en 2022 sa progression en surface et prix, porté par la hausse du cours des bois et l'attractivité pour ce type de bien, et ce malgré certains éléments de contexte défavorables (effets du changement climatique, augmentation du risque incendie). 155 100 hectares (avec ou sans bâti) ont été échangés l'année dernière, pour un nombre de transactions s'élevant à 21 850.

Les données publiées par la Fédération Nationale des SAFER et celles de la base DVF (Demande de Valeur Foncière) renseignée par les notaires permettent de faire ressortir quelques points notables concernant le marché des forêts.

En trente ans, les surfaces échangées ont presque doublé (80 000 hectares au milieu des années 1990). Les propriétés de moins de 10 hectares représentent la grande majorité des transactions en nombre (88 %) pour 35 % de la surface environ, en légère baisse en 2022. Celles de plus de 50 hectares totalisent 36 % des surfaces échangées pour moins de 400 transactions par an. En 2022 ce sont surtout les ventes de propriétés de plus de 100 hectares qui progressent, avec une hausse de 20 % en surface par rapport à 2021. Parmi les investisseurs les personnes morales privées (agricoles, forestières ou autres)

représentent près de 45 % des surfaces acquises,

part en hausse de 29 % par rapport à 2021. À l'inverse, la part des acquéreurs particuliers baisse de 11 %. Ces derniers restent surtout actifs sur les propriétés de moins de 50 hectares ou parcelles souvent proches de leurs propres biens dans le cadre d'une extension.

Le prix de vente moyen atteint 4630 €/ha en 2022, en légère hausse (+4,2 %) par rapport à 2021. Il a doublé en vingt ans. Il recèle de très fortes disparités selon les types de peuplements (essences, classes d'âge...), la surface des biens, l'accessibilité, les qualités du sol, les régions, la possibilité de louer la chasse... 90 % des transactions se situent dans une fourchette de prix allant de 700 €/ha à 14800 €/ha. En 2022, on note une légère baisse ou une stagnation des prix pour les propriétés de moins de 25 hectares, mais une nette hausse pour les propriétés de plus de 50 hectares et surtout de plus de 100 hectares.

Chaque forêt a sa propre valeur. Chacune d'entre elles doit faire l'objet avant une mise en vente ou un achat d'une expertise en bonne et due forme avec si possible des inventaires en plein pour apprécier au plus juste sa valeur vénale potentielle. UNISYLVA met au service de ses adhérents ses compétences en la matière, et pourra conseiller au mieux sur le niveau de prix d'une transaction au regard du marché. Une assistance peut également être apportée aux adhérents qui souhaitent vendre directement leur forêt : expertise, conseil sur les démarches, préparation d'éléments techniques et réalisation d'un descriptif du massif à vendre. N'hésitez pas à nous solliciter.



# FRANCE 2030 - Aides au renouvellement forestier

En ce début d'été 2023, le gouvernement lance une nouvelle campagne d'aide afin d'accompagner financièrement les propriétaires forestiers dans l'amélioration ou le renouvellement de leurs forêts. Ce dispositif nommé France 2030 fait directement suite à la campagne d'aide du Plan de Relance mis en place ces deux dernières années. Si le principe reste globalement le même (peuplements éligibles répartis en 3 volets), certaines différences par rapport au Plan de Relance sont à souligner.

#### CONDITIONS GÉNÉRALES POUR BÉNÉFICIER DE CES AIDES

- La demande d'aide doit être déposée avant le 31 mai 2024;
- les travaux peuvent être réalisés jusqu'en juillet 2028 ;
- il n'y a pas de seuil de surface, mais le montant de l'aide doit être supérieur à 3 000 €, soit environ 1 ha ;
- votre forêt doit être dotée d'un document de gestion durable (PSG ou RTG) avant le versement de l'aide et le bénéficiaire doit posséder un N° SIRET.

#### TRAVAUX ÉLIGIBLES

Tous les travaux nécessaires au renouvellement du peuplement (de la préparation du terrain jusqu'aux premiers entretiens); les travaux d'enrichissement. L'aide est attribuée sur la base d'un forfait variant entre 5 000 € et 6 500 € HT/ha (maîtrise d'œuvre incluse, hors options de protection). Les travaux de mise en place d'une régénération naturelle sont également éligibles sur base de devis/facture.

Au-delà de 4 ha, des seuils minimums de diversification d'essences sont exigés.

#### TYPES DE PEUPLEMENTS, CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ ET DIFFÉRENCES AVEC LE PLAN DE RELANCE

	VOLET 1	VOLET 2	VOLET 3
TYPE DE PEUPLEMENT Victime de la sécheresse, de la grêle, d'attaques de ravageurs ou d'agents pathogènes		Peuplement dépérissant et/ou vulnérable aux changements climatiques	Peuplement pauvre
TAUX D'AIDE	80 %	60 %	60 %
CONDITIONS COMMUNES AU PLAN DE RELANCE  - Mortalité > 20 %* - Seuil de valeur du peuplement** hors épicéas scolytés en zones de lutte obligatoire		Seuil de valeur du peuplement**	Taillis, mélange taillis-futaie, accrus, recrus***
CONDITIONS PARTICULIÈRES DE FRANCE 2030  - Les échecs de plantations > 5 ans sans responsabilité du propriétaire - Les peuplements incendiés de 2019 à début mars 2023 sont éligibles		- Si > 20 % de dépérissement : toutes opérations possibles (dont reboisement en plein) - Si vulnérabilité climatique : pas de reboisement en plein possible (enrichissement ou régénération naturelle)	- Jusqu'au stade petit bois (20-25 cm de diamètre hors réserve de futaie) - Réserves de futaie < 10 m² de surface terrière ou < 30 tiges/ha
DATE D'EXPLOITATION POSTÉRIEURE AU	01/07/2018	- 01/05/2023 pour les peuplements dépérissants - Sur pied pour les peuplements vulnérables	01/05/2023
EXEMPLES DE PEUPLEMENTS ÉLIGIBLES	Épicéas scolytés	Dépérissement chêne	Taillis

\* > 50 % pour les échecs de plantation. \*\* Compte tenu des règles de calcul, la valeur maximale des peuplements autorisée varie de 13 000 € à 18 500 €/ha environ selon la surface et l'essence plantée. \*\*\* Les recrus (peuplements spontanés après coupe) sont éligibles s'ils ont plus de 10 ans (avec changement de propriétaire depuis la coupe) ou s'ils sont issus de coupes de produits accidentels (tempête 1999).

Rencontre avec...

Nathalie Tolchard, propriétaire forestier sur la commune de Montmarault dans l'Allier



« L'expertise forestière est

l'outil dont nous avions

besoin pour prendre

une décision.»

## COMMENT ÊTES-VOUS DEVENUE PROPRIÉTAIRE FORESTIER?

Il y a 24 ans, mon époux et moi étions à la recherche d'une parcelle forestière pour transmettre un espace de verdure à nos enfants et contribuer à la gestion, à la conservation des espaces naturels en tant que particulier. Par hasard, nous avons été informés de la vente de cette parcelle correspondant à nos attentes. Proche de la maison, d'un grand axe autoroutier et de la forêt domaniale de Château-Charles dont elle devait faire partie auparavant, nous l'avons acquise, puis une seconde parcelle attenante peu de temps après.

#### QUELS SONT VOS OBJECTIFS EN MATIÈRE DE GESTION FORESTIÈRE?

Nous n'avions aucun objectif vénal lors de cette acquisition. Une coupe avait été faite avant notre achat, mais rien n'y a été fait depuis. Il s'agit de taillis de chêne situés pour partie dans une zone en pente et une zone marécageuse. Nous nous y rendons quelques fois, mais comptons sur les membres de l'association locale de chasse qui détient un bail de chasse pour assurer la surveillance. Nous nous posions

donc la question de conserver ou pas cette forêt.

#### QU'ATTENDIEZ-VOUS D'UNE EXPERTISE FORESTIÈRE?

L'expertise forestière est l'outil dont nous avions besoin pour prendre une décision. Il s'agit pour mon époux et moi de réactualiser nos connaissances de notre forêt, d'autant plus avec les conséquences du changement climatique sur les forêts de chênes. Nous souhaitions répondre à des questions globales comme de savoir si notre forêt peut répondre aux critères d'une gestion durable et d'autres questions plus pragmatiques comme la nécessité de mettre en œuvre des travaux rapidement.

#### POURQUOI AVOIR FAIT APPEL À UNISYLVA POUR LA RÉALISER?

Nous avons interrogé plusieurs prestataires, mais le contact avec le technicien forestier d'UNISYLVA à Moulins, François Rémond a été excellent. Lors de rendez-vous téléphonique et sur le terrain, il a pris le temps de nous écouter et de comprendre notre besoin. Nous avons apprécié son expertise, les options qu'il nous proposait et son retour écrit de nos échanges. Il a aussi su vulgariser les termes trop techniques pour notre compréhension et nous transmettre des contacts de propriétaires qui avaient les mêmes problématiques que nous.

#### QUE VOUS A APPORTÉ LE RÉSULTAT DE L'EXPERTISE FORESTIÈRE?

En plus de l'estimation de la valeur de notre forêt, classique pour une expertise, nous avons aujourd'hui toutes les données pour faire nos choix et nous en discutons en famille. Cartographie de notre forêt en main, nous étudions toutes les options : vendre, conserver, intervenir progressivement ou plus rapidement... Nous avons maintenant également un calendrier d'interventions par zones et priorités. Savoir qu'UNISYLVA peut

intervenir le moment venu selon nos choix nous affranchit d'une certaine pression.

#### À QUI CONSEILLERIEZ-VOUS DE RÉALISER UNE EXPERTISE DE SA FORÊT?

Comme la plupart des propriétaires forestiers, nous ne sommes pas des professionnels de la forêt. Nous constatons aujourd'hui à quel point il faut savoir être conseillé par des professionnels et que la gestion forestière nécessite connaissances et expertise. Selon nous, tout propriétaire de plus de 15 hectares devrait demander une expertise pour évaluer son bien, le situer dans un contexte qui évolue (marchés, changement climatique...), faire ses choix de gestion.

#### PETIT QUESTIONNAIRE DE PROUST

#### Votre meilleur souvenir forestier?

C'était le 11 août 1999, jour de l'éclipse solaire totale. Il faisait chaud et nous nous sommes réfugiés dans notre bois à ce moment-là. Ce fut un moment merveilleux lorsque la forêt s'est assombrie et que le silence a envahi les bois. L'atmosphère y était magique.

Votre arbre préféré?

Le chêne pour sa robustesse, sa grandeur et sa longévité.

#### Votre saison préférée?

L'automne, lorsque les feuilles crissent sous nos pieds à l'occasion de balades dans la forêt qui se met en veille. Un animal forestier fétiche?

L'orang-outan, même si on ne le trouve pas dans le bocage bourbonnais! Leur habitat forestier est essentiel pour la survie de cette espèce qui a tellement d'humanité dans le regard.



#### U... QU'EST-CE QUE L'EXPERTISE FORESTIÈRE?

Ce domaine répond à des guestions particulières liées à la gestion d'un patrimoine boisé. Au sein d'UNISYLVA, il s'agit essentiellement de savoir fixer la valeur d'un bien, et parfois de réaliser des études sanitaires ou paysagères avant coupes. Tout comme les Experts forestiers, la plupart de nos Gestionnaires Forestiers Professionnels (GFP) sont formés aux spécificités de l'estimation immobilière en forêt, qui requiert des compétences et connaissances multiples et transversales. Ils interviennent dans le même cadre déontologique, qui impose de conserver professionnalisme, neutralité et discrétion.

#### U...A QUAND ET POURQUOI UNE ESTIMATION EST-ELLE DEMANDÉE?

La plupart des sollicitations interviennent lors de successions, de donation ou préalablement à des déclarations fiscales. Ces situations nécessitent de déclarer une valeur pour un bien immobilier, sur la base d'une évaluation réalisée par un professionnel. Cela impose parfois des délais de réponse assez courts! Le reste des cas concerne des projets d'achat ou de vente de forêts, de création de Groupements forestiers, des demandes d'indemnisations en cas de sinistre, de litige (non-respect de limites de propriété) ou d'expropriation. Mais évaluer un bien est aussi intéressant pour mieux connaître son patrimoine, en optimiser la gestion et voir le fruit des travaux menés dans un massif au cours des années. Une mise à jour régulière est alors idéale.

#### U...A QUELLES SONT LES PARTICULARITÉS DE VOTRE SERVICE?

La valeur d'une forêt est classiquement constituée par :

- la valeur du fonds (terrain forestier nu), évaluée en fonction de la valeur des terres agricoles environnantes et du dynamisme du marché foncier;
- · la valeur des bois sur pied (qui

- nécessite la réalisation d'inventaires et l'utilisation de mercuriales de prix);
- les revenus fonciers éventuels comme la location de la chasse.

À partir de ces éléments, l'estimateur calcule une valeur technique. Celle-ci est ensuite interprétée en la croisant avec l'appréciation globale du bien, pour conclure en Valeur patrimoniale (dans le cas d'une succession, donation ou déclaration fiscale) ou en Valeur vénale (en cas de vente). Cela conduit le plus souvent à fournir une fourchette de valeurs.

#### U... QUI RÉDIGE LES RAPPORTS ET QUEL EST VOTRE RÔLE?

Ce sont nos gestionnaires forestiers, que je forme et que j'accompagne au quotidien dans la réalisation des prestations. J'harmonise ainsi les méthodes et les rendus, j'assure une relecture et je fournis des références de prix. J'interviens également dans quelques cas particuliers, comme l'estimation de la valeur paysagère d'arbres remarquables.

#### Regards

# Le service EXPERTISE en quelques chiffres (2021/2022)

de 3 à 1000 ha



90 EXPERTISES RÉALISÉES

48 ha

DE SURFACE MOYENNE DES
PROPRIÉTÉS EXPERTISÉES

PROPRIÉTÉS EXPERTISÉES



de 1300 €/ha à 23 000 €/ha

DE VALEUR ESTIMEE DES SURFACES FORESTIÈRES EXPERTISÉES (MOYENNE CALCULÉE À L'ÉCHELLE DES PROPRIÉTÉS EXPERTISÉES)

#### U...A QUELS SONT LES ATOUTS DE LA COOPÉRATIVE EN MATIÈRE D'ESTIMATION?

Au-delà d'un personnel formé et d'un savoir-faire qui s'est transmis en interne grâce à nos prédécesseurs, nous intervenons sur des propriétés et territoires où nous avons un fort historique de gestion forestière. Grâce aux archives que nous conservons, nous avons ainsi des chiffres tangibles sur la production sylvicole tant en quantité qu'en qualité ainsi que sur les investissements nécessaires en régénération. Nous pouvons relier ces données à des itinéraires sylvicoles, cela apporte du sérieux, de la précision et de la justesse à notre approche.

#### **BERRY BOURGOGNE**

Adrien Duriaux – Directeur d'agence Tél. 06 88 57 14 06 adrien.duriaux@unisylva.com

Victor Steenwinckel – Directeur adjoint Tél. 06 84 05 80 01 victor.steenwinckel@unisylva.com

> Emilie Ribaucourt Tél. 06 78 38 57 65 emilie.ribaucourt@unisylva.com

Léo Bouzon Tél. 07 48 11 92 52 leo.bouzon@unisylva.com

Noémie Chavant Tél. 06 86 46 91 35 noemie.chavant@unisylva.com

#### CANTAL

Jonathan Debruyne – Directeur d'agence Tél. 06 88 58 65 10 jonathan.debruyne@unisylva.com

Édouard Bonnafoux Tél. 06 72 09 98 72 edouard.bonnafoux@unisylva.com

#### **CENTRE OUEST**

Alexis Menard – Directeur d'agence Tél. 06 10 90 32 38 alexis.menard@unisylva.com

Marie-Laëtitia de Changy Tél. 06 72 93 57 38 marielaetitia.dechangy@unisylva.com

#### LIMOUSIN

Emmanuel Patigny – Directeur d'agence Tél. 06 71 58 47 51 emmanuel.patigny@unisylva.com

> Cyril Cabrit Tél. 07 57 41 42 36 cyril.cabrit@unisylva.com

Grégoire Thauvin Tél. 07 87 48 60 27 gregoire.thauvin@unisylva.com

Nathalie Laurent Tél. 06 86 46 91 37 nathalie.laurent@unisylva.com

Suzon Minot Tél. 07 57 40 47 80 suzon.minot@unisylva.com

#### NORD AUVERGNE BOURBONNAIS

Philippe Veyret - Directeur d'agence Tél. 06 15 06 42 34 philippe.veyret@unisylva.com

François Rémond Tél. 06 15 38 52 33 francois.remond@unisylva.com

Thomas Boulogne Tél. 06 87 88 25 59 thomas.boulogne@unisylva.com

#### PERCHE SOLOGNE

Kévin Gontier Tél. 06 84 12 66 37 kevin.gontier@unisylva.com



#### En bref

## Santé des forêts, une situation préoccupante!

Depuis 5 ans la forêt française subit de multiples menaces (insectes ravageurs, champignons, sécheresse, grêle...) qui sont la plupart du temps toutes liées indirectement ou directement au changement climatique.

# Les résineux et les feuillus impactés par la grêle (mai et juin 2022)

Des épisodes de grêle ont touché la région Bourgogne-Franche-Comté, la Nouvelle-Aquitaine, le Centre-Val de Loire et le département de l'Allier provoquant des chutes de feuilles et des nécroses corticales. Les pins les plus touchés ont dépéri, à la faveur des blessures, à cause d'un champignon (sphæropsis).

### Les chênaies placées sous haute surveillance

L'histoire montre que cette essence réagit souvent plusieurs années après les premiers aléas. On observe des suintements noirâtres sur le tronc et des déficits foliaires liés au stress hydrique aggravés par des facteurs biotiques (processionnaires du chêne, bombyx et oïdium).

# La chalarose sur frêne poursuit sa progression vers l'ouest

Cette maladie invasive causée par un champignon engendre, en particulier, des dégâts importants dans les peuplements jeunes, denses, purs situés sur des sols hydromorphes.

#### L'encre du châtaignier

Les peuplements se dégradent très rapidement sous l'action de 2 pathogènes invasifs qui se développent au niveau racinaire provoquant des lésions suintantes noires au collet entrainant la mort.

Le rougissement physiologique de printemps sur douglas (Morvan,

#### **Limousin, Massif Central)**

Sécheresse hivernale et fortes amplitudes thermiques constituent le facteur déclenchant accentué par un manque de végétation d'accompagnement, des déformations du système racinaire et un déséquilibre entre la partie aérienne et racinaire des plants.

# Les scolytes des épicéas, une problématique majeure

Après une « crise » du scolyte débutée en 2018, un rebond est observé en 2022 avec des dégâts observés au-dessus de 1000 m en Bourgogne, Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes ainsi dans le Puy-de-Dôme et le Cantal.

Soyez vigilants. En cas de doute, n'hésitez pas à alerter votre technicien UNISYLVA pour qu'il voit ce qu'il en est et décide avec vous de l'action éventuelle à mener.

# Révision du schéma français de certification forestière PEFC

Les exigences applicables aux propriétaires forestiers certifiés PEFC et aux intervenants sur ces propriétés existent en France depuis 2001. À l'origine définies au niveau régional, les exigences deviennent nationales en 2006 pour les intervenants en forêt certifiée puis en 2012 pour les propriétaires forestiers.

L'actuel cahier des charges, nommé STANDARD de Gestion Durable et établi pour la période 2017-2023, arrive à son terme. Sa révision a donc débuté en juin 2021 en plusieurs étapes: lancement du Forum, réunions préparatoires, groupes de travail thématiques, visites de terrain, consultation publique.

UNISYLVA a suivi avec un grand intérêt l'avancement des travaux et a participé

activement pour apporter son avis technique. Des points importants ayant un effet direct sur la gestion de vos forêts ont été discutés, tels que les options de renouvellement forestier, les seuils de coupes définitives, les zones forestières de haute valeur écologique, l'utilisation de traitements phytosanitaires...

Au terme des travaux de consultation de l'ensemble des parties intéressées, l'Assemblée Générale de PEFC France a approuvé les nouveaux standards de gestion forestière durable PEFC le 16 juin 2023. Le Conseil international de PEFC a maintenant la charge de faire évaluer leur conformité par rapport aux exigences PEFC internationales. Leur entrée en vigueur est prévue courant 2024 en France.

#### L'APPRENTISSAGE À UNISYLVA

Depuis maintenant plusieurs années, UNISYLVA doit répondre à une croissance importante de son activité. Le recrutement de ressources humaines est essentiel au bon fonctionnement de notre coopérative et à son développement.

En ce sens, UNISYLVA est partisane de l'alternance. Depuis 2017, 39 alternants ont été recrutés sur l'ensemble de nos agences et services centraux, sur des fonctions techniques (techniciens, ingénieurs, chauffeurs) et sur des fonctions administratives (assistantes administratives, RH ou encore QSE/communication...).

L'objectif premier de notre engagement est de permettre à nos alternants d'obtenir leur diplôme, de participer à leur formation et de pouvoir leur proposer une embauche sur un poste pérenne à l'issue de leur apprentissage.

Sur nos 13 alternants en formation sur l'année scolaire 2022-2023, 8 ont terminé leur formation cet été. Sur ces 8 jeunes, 7 poursuivent à UNISYLVA: 6 embauches en CDI et 1 poursuite en alternance pour compléter un BTS Gestion Forestière!

Cette dynamique est maintenue pour les années à venir! Et pour cette nouvelle rentrée, 11 nouveaux alternants arrivent chez UNISYLVA!



### Une assurance forestière vivement conseillée!

Les incendies, les tempêtes, les catastrophes naturelles se multiplient depuis une vingtaine d'années. Depuis 2017, le désengagement de l'État à aider les forestiers non assurés en cas d'événements météorologiques exceptionnels nous incite à vous conseiller de souscrire à une assurance couvrant ces risques.

Pour ses adhérents, UNISYLVA a négocié avec XLB/PACIFICA Assurances (leader de l'assurance des forêts françaises) des contrats spécifiques pour les massifs boisés avec des prix très compétitifs. De plus, cette assurance ouvre droit à un crédit d'impôt de 76 % des cotisations payées concernant les risques incendies et tempête avec un montant maximum retenu par hectare assuré de 15 €. Le plafond des cotisations prises en compte est de 6250 € pour une personne célibataire et 12500 € pour un couple soumis à une imposition commune (informations DEFI assurances, voir notre fiche fiscale 8.2023).

#### CARACTÉRISTIQUES DU CONTRAT CONTRAFORÊT - FORMULE INITIALE

MONTANT DE L'INDEMNISATION	• Pour les feuillus assurés : 1000 €/ha.	
(montant maximal avant franchise)	• Pour les résineux assurés : 1800 €/ha.	
SURFACE SINISTRÉE MINIMALE	Supérieure ou égale à 0,5 ha d'un seul tenant.	
SEUIL D'INTERVENTION MINIMUM	• Incendie : pas de seuil. La surface est toujours considérée comme sinistrée à 100 %.	
	• Tempête : 35 % sur une zone sinistrée de 0,5 ha minimum.	
COTISATION	• 4 €/ha pour les feuillus.	
COTISATION	• 11,90 €/ha pour les résineux.	
FRANCHISE	• Garanties incendie et tempête : 305 € par évènement et par police individuelle.	
FRANCHISE	• Garantie catastrophe naturelle variable si les biens sont à usage non professionnel ou à usage professionnel.	
SURFACE CONCERNÉE	Totalité des parcelles forestières du document de gestion (PSG, RTG, CBPS) ou surfaces forestières inscrites sur la matrice cadastrale.	
SOUSCRIPTION	Contrat à échéance unique au 1er janvier. Renouvelable par tacite reconduction.	

#### **EXEMPLE DE CALCUL D'INDEMNISATION**

En 2023, votre forêt subit deux sinistres :

- un coup de vent affecte 2 parcelles en avril 2023;
- un incendie affecte 1 parcelle en août 2023.

TYPE DE SINISTRE	ESSENCE	SURFACE DE LA PARCELLE	% DE DÉGÂTS	INDEMNISATION AVANT FRANCHISE
Tempête	Feuillue	0,8 ha	20 %	X (car le % de dégâts <35 %)
Tempête	Feuillue	4,8 ha	50 %	4320 €
Incendie	Résineuse	0,4 ha	100 %	720 €

Indemnisation tempête =  $[4,8 \times 0,5 \times 1800]$  – 305 soit  $4015 \in d'$ indemnisation pour ce premier sinistre. Indemnisation incendie =  $[0,4 \times 1 \times 1800]$  – 305 soit  $415 \in d'$ indemnisation pour ce second sinistre.

N'hésitez pas à contacter vos techniciens locaux pour toute information ou simulation sur l'assurance CONTRAFORÊT.

### La période estivale fut l'occasion de faire connaître UNISYLVA lors d'événements festifs sur notre territoire. Merci aux organisateurs et aux participants!







UNISYLVA